

**Municipalité de  
Saint-Camille-de-Lellis  
Province de Québec**

Une assemblée régulière du Conseil Municipal de Saint-Camille-de-Lellis tenue suivant la loi le 1<sup>er</sup> jour de décembre 2014, à 19h30 heures à la salle du conseil municipal.

**1.0 et 2.0** Après la prière d'usage, ce fut l'appel des présences, et il est constaté la présence des conseillers (ères) suivant(es):

**M. Jacques Audet : arrivée 19h40  
Mme Thérèse Blanchet;  
M. Richard Pouliot;  
M. Marcel Bégin;  
M. Jocelyn Pouliot;  
Mme Stéphanie Deblois.**

Tous formant quorum de cette assemblée sous la présidence de M. **Adéard Couture, maire.**

La Secrétaire-Trésorière & Directrice Générale, Mme Nicole Mathieu est présente;

**3.0 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE l'on accepte l'ordre du jour tel que lu et présenté.**

**ADOPTÉE,**

- 1.- **Prière; Réunion du 1er jour de décembre 2014**
- 2.- Appel des présences;
3. Acceptation de l'ordre du jour;
- 4.- Rapport du maire;
- 5.- Acceptation du procès-verbal du 3 novembre 2014;
- 6.- Suivi au procès-verbal;
- 7.- Acceptation des comptes à payer inscrits sur la feuille no.12-14;
- 8.- Résolution, vente pour taxes;
- 9.- Résolution, adoption des changements au budget 2014 de l'OMH Saint-Camille, et adoption des prévisions budgétaires 2015;
- 10.- Résolution, projet de classe d'extension, (service de garde en dehors des heures régulières de classe);
- 11.- Résolution, réception des volumes, réseau Biblio de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches;
- 12.- Résolution, octroi du contrat d'achat d'équipements et du mobilier pour la nouvelle bibliothèque;
- 13.- Résolution, adoption de la cédule des réunions régulières du conseil municipal;
- 14.- Résolution, demande de subvention emploi-été Canada;
- 15.- Résolution, octroi du contrat à l'architecte-paysagiste pour la confection des plans et devis pour le parc urbain à l'arrière de la bibliothèque;
- 16.- Résolution, confection d'une pancarte à la bibliothèque municipale;
- 17.- Résolution, avis de motion, règlement numéro 430-2015, taux de la taxe foncière pour 2015;
- 18.- Résolution, avis de motion, règlement numéro 431-2015, tarifs d'aqueduc

- et d'égout pour 2015;
- 19.- Résolution, avis de motion, règlement numéro 432-2015, tarifs d'épuration des eaux usées et fosses septiques pour 2015;
- 20.- Résolution, avis de motion, règlement numéro 433-2015, tarifs de collecte des matières résiduelles pour 2015;
- 21.- Résolution, adoption des tarifs pour les équipements municipaux ;
- 22.- Résolution, renouvellement de l'adhésion à l'ADMQ et à la COMBEQ;
- 23.- Rapport des responsables de comités, des secteurs & du maire :  
 A-Membres des comités;  
 B-Voirie;  
 C-Incendie;  
 D-Aqueduc et égout;  
 E-Loisirs et urbanisme;  
 F-Signalisation  
 G-Administration;  
 H-Maire.
- 24.- Correspondance;
- 25.- Varia: A) Soumission achat d'un surpresseur NX-3;  
 B) Achat de pompes- 2015;  
 C)  
 D)  
 E)
- 26.- Question(s) de l'assistance;
- 27.- Levée de l'assemblée;

## **Résolution no. 231-12-14**

### **4.0 RAPPORT DU MAIRE**

#### **RAPPORT FINANCIER DU MAIRE 2014**

Conformément au code municipal, le maire de chaque municipalité doit, au moins quatre semaines avant le dépôt du budget, produire un rapport faisant état de la situation financière selon le rapport du vérificateur pour l'année précédente, des prévisions des revenus et dépenses à la fin de l'année courante et des orientations générales pour la prochaine année.

#### ***Résultats de l'année 2013***

#### **Le rapport des vérificateurs pour l'année financière 2013**

Selon le **rapport financier de 2013**, les revenus de la municipalité se chiffraient à

.....	1,369,283\$
Les dépenses de fonctionnement pour la même année étaient.....	(1,172,373\$)
Moins : revenus d'investissement.....	(27,930\$)
Remboursement de la dette à long terme.....	(109,400\$)
Produit de cession :.....	12,000\$
Conciliation à des fins fiscales (amortissement, produit de cession, gain sur cession) .....	191,893\$
Les dépenses en immobilisation (activités d'investissement).....	(143,550\$)

**Ce qui laisse un surplus d'opération de..... 119,923\$**

**Le bilan indique un surplus d'opération 119,923\$ pour 2013**, sur ce montant, il y a un montant de réservé de 14,469\$ provenant des revenus des carrières et sablières un montant de 10,000\$ pour le fonds d'assainissement des eaux usées, et un surplus d'opération non-affecté de 95,454\$ provenant principalement des compensations pour la TVQ.

#### **Le Surplus accumulé au 31 décembre 2013 se chiffrait à .....272,034\$**

Répartit comme suit :

• Réserve assainissement des eaux :	76,210\$
• Réserve pour voirie locale (carrières et sablières)	54,327\$
• Surplus non-affecté :	<u>141,497\$</u>
	<b>272,034\$</b>

La dette à long terme se chiffrait à .....851,300\$  
 Provient des éléments suivants :

Versements pour la dette à long terme :

Prêt, versement 2014	:	114,000.00\$
Prêt, versement 2015	:	75,600.00\$
Prêt, versement 2016	:	77,900.00\$
Prêt, versement 2017	:	80,600.00\$
Prêt, versement 2018	:	83,600.00\$
Prêts, 2019 et +	:	419,400.00\$

Total des prêts : 851,300.00\$

\*Il est à noter que l'emprunt pour les travaux de la deuxième année de la route 204 n'est pas encore inclus dans la dette à long terme.

PRÉVISIONS DES REVENUS ET DES DÉPENSES À LA FIN DE L'ANNÉE 2014

Prévisions des revenus pour 2014 :

-Revenus en date du 30 novembre 2014	:	1,083,173.45\$
-Revenus prévus au budget	:	1,662,647.00\$
-Revenus prévus au 31 décembre 2014	:	1,737,125.45\$

Prévisions des dépenses pour 2014 :

-Dépenses en date du 30 novembre 2014	:	1,522,043.17\$
-Dépenses prévues au budget	:	1,662,647.00\$
-Dépenses prévues au 31 décembre 2014	:	1,696,666.56\$

Surplus d'opération d'environ: 40,458.89\$

Le surplus d'opération pour l'année 2014 devrait se situer à environ de 40,458.89\$.

**Les principales réalisations pour 2014 :**

Afin de faire une bonne rétrospective de l'année 2014, j'ai divisé les différentes actions et événements par secteur d'activités : Les loisirs, activités physiques et sportives, la culture et le patrimoine, la voirie locale, l'hygiène du milieu, la protection incendie, les activités économiques et l'administration.

Les loisirs et activités physiques et sportives

Encore cette année, la municipalité a procédé à l'embauche de deux monitrices qui se sont jointes pour une troisième année, au terrain de jeux unifié, avec les municipalités de Saint-Magloire et Sainte-Sabine, environ 60 jeunes ont participé à ce camp de jour. Aussi, nous avons mis une patinoire à la disposition de la population pour les activités hivernales. Nous avons aussi organisé la journée « Plaisirs d'hiver » glissade dans la côte du rang St-Joseph, cette activité est très appréciée de la population. Comme par les années passées, nous avons collaboré avec l'équipe du Festi-Quad, tant monétairement que physiquement à la réalisation des activités de ce festival populaire. De même, nous avons participé physiquement à la mise en place pour une troisième année à l'activité : drag de rue, et pour une deuxième année à la fête des voisins. Enfin, pour une deuxième année, il s'est tenue une journée « Marchés aux puces ».

Culture et patrimoine

Pour une troisième année, la municipalité de Saint-Camille a participé à la route des Créateurs des Etchemins. Également, pour une première année, il s'est tenu un spectacle de musique à l'église, financé en partie par le Fonds Culturel des Etchemins. Également, dans le cadre de notre projet « Place du Village », nous avons procédé à la restauration de l'ancien magasin général pour y aménager notre bibliothèque municipale. Dans le même ordre d'idée, nous allons procéder dans les prochaines semaines à l'embauche d'un architecte-paysagiste, pour la préparation des plans et de devis pour l'aménagement en 2015 du parc urbain à l'arrière de la bibliothèque.

De plus, la municipalité a réalisé un projet avec la Fondation « Rues Principales » pour la revitalisation de la rue Principale et de l'ensemble de la municipalité, un plan d'actions et une esquisse ont été réalisés, ce projet

a été financé à 90% par le fonds de diversification et de développement des Etchemins, 5% par le DISC et 5% par la Municipalité.

#### Voirie municipale

L'amélioration de nos rues et de nos rangs a nécessité beaucoup de travail de la part du conseil municipal, nous avons fait l'ajout du gravier dans les différents rangs de la municipalité. Nous avons également procédé au creusage  $\pm$  7.5 km de fossés, dans les différents rangs, notamment dans le rang 2, rang St-Joseph, route Vermette, rang 3, rue de la Fabrique, et nous avons procédé à la réparation de plusieurs ponceaux dans les différents rangs.

Nous avons aussi fait la confection d'une section de trottoirs sur la rue du Couvent. Nous avons procédé au fauchage de l'ensemble de nos rangs municipaux, de même, que le chemin d'accès aux ressources (coupe-feu). De plus, nous avons fait l'acquisition d'une chargeuse-rétrocaveuse pour les travaux de voirie et d'aqueduc et d'égout. Également, nous avons procédé au lignage de la rue de la Fabrique et de la rue Fournier.

#### Hygiène du milieu

Cette année, nous avons terminé certains travaux non-corrigés dans le cadre du projet de réfection de la route 204. Le financement final se fera en 2015.

Nous avons également réparé les fuites dans les autres secteurs du réseau d'aqueduc, principalement sur la rue de la Fabrique. Les fuites seront certainement moins nombreuses dans les prochaines années.

Nous avons fait l'installation à la déchetterie d'un bac pour la récupération des équipements électroniques, et au printemps deux autres bacs seront installés pour la peinture et les huiles usagées. Nous avons remplacé un bac en métal au coin du rang 2, par un bac plus volumineux pour les propriétaires de chalets, de plus nous avons réparé un bac existant.

Nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle pompe à la station de pompage d'eau potable. Enfin, nous avons fait l'acquisition d'une dégeleuse pour tuyaux à l'eau qui servira pour les résidences de Saint-Camille.

#### Eaux usées :

Nous avons fait l'acquisition d'un harnais et trépied de sécurité pour descendre dans les espaces clos. De plus, nous avons fait l'acquisition d'un détecteur de gaz pour les espaces clos. Un surpresseur sera remplacé avant la fin de l'année 2014 à nos étangs aérés.

#### Activités économiques

Des éléments importants à souligner : Notre programme de revitalisation, qui se réalise en partenariat avec le DISC, dont l'objectif est d'aider à l'établissement de nouvelles entreprises sur notre territoire et stimuler la construction de nouvelles résidences. Aussi, mettre en place de nouveaux services pour la famille, entre autres : une classe d'extension en dehors des heures d'école. Le 2<sup>e</sup> étage de la bibliothèque municipale sera aménagé en salle communautaire pour les organismes et de la population en général.

#### Protection incendie

Au niveau de l'incendie, l'installation d'une borne sèche, à la station de Ste-Sabine pour la protection des citoyens et des immeubles de notre municipalité. De même, nous avons fait l'achat de panneaux signalisation 911, pour identifier plus rapidement les numéros civiques des résidences en dehors du périmètre urbain. En collaboration avec les municipalités de Sainte-Justine, de Saint-Cyprien et de Sainte-Sabine, nous examinons la possibilité de créer une régie inter-municipale en protection incendie.

#### Administration

Dans le secteur de l'urbanisme, la municipalité a embauché une urbaniste de la MRC des Etchemins en soutien à M. Daniel Boutin, elle s'occupe d'émettre les permis de construction, rénovation, agrandissement, etc.

Suite à la réfection de la toiture en 2013, nous avons en 2014 effectué le renforcement de l'entre-toiture de l'édifice municipal. Également, nous avons procédé à la rénovation des locaux du bureau municipal, et nous avons aménagé un espace à bureau loué par GC Bois Franc. Ces travaux ont été réalisés en régie par les employés municipaux.

#### **Les orientations pour 2015**

-Suite à l'annonce d'une aide financière de 618,806\$ dans le cadre de la taxe d'accise sur l'essence la municipalité a l'obligation de faire réaliser un plan d'intervention et un mandat sera donné en ce sens en 2015.

-Dans les prochaines semaines, nous procéderons à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque municipale affiliée au réseau Biblio et au printemps nous devrions réaliser le parc urbain adjacent.

-L'ajustement des adresses se fera en 2015 et suite à cet exercice nous compléterons l'installation des petits panneaux bleus de localisation.

-De nouveaux panneaux pour identifier notre village seront installés aux extrémités de celui-ci afin d'en améliorer l'image.

-Nous procéderons à des ajustements à notre programme de revitalisation afin de donner suite au rapport préparé par la Fondation « Rues Principales ».

-Des travaux à l'édifice municipal devront être réalisés afin d'améliorer l'archivage et sécuriser les archives permanentes.

-L'étage supérieure de la bibliothèque sera finalisé et deviendra une salle communautaire.

Le maire, Adélarde Couture

La liste des contrats comportant une dépense de plus de 25,000\$ de même qu'une liste de tous les contrats, comportant une dépense de plus de 2000\$, qui ont été conclus avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comportent une dépense totale dépassant 25,000\$.

Équipement Sigma Inc.	143,922.26\$
Giroux et Lessard Inc.	126,353.91\$
Jean-Paul & Roger Bolduc	510,572.46\$
Groupe Ultima Inc.	26,596.00\$

Le maire, Adélarde Couture,

#### **5.0 ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 NOVEMBRE 2014**

**ATTENDU QU'IL** y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal, et que les élus présents déclarent l'avoir lu, et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES), QUE** le procès-verbal du 3 novembre 2014 soit adopté, et signé tel que présenté.

**ADOPTÉE,**  
**Résolution no. 232-12-14**

## 6.0 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

### Nomination de Mme Johanne Faucher au CA de l'OMH

La directrice mentionne que Mme Johanne Faucher a accepté le poste d'administratrice au sein du conseil d'administration de l'OMH Saint-Camille.

### Bacs à la déchetterie

La directrice mentionne que les bacs pour les huiles usagées, la peinture seront installés au printemps, compte tenu que nous devons aménager l'emplacement pour les recevoir.

## 7.0 ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER 12-14

**ATTENDU** : la liste des comptes numéro 12-14 préparée par *Madame Nicole Mathieu, g.m.a., directrice générale, en date du 1<sup>er</sup> décembre 2014* dans laquelle figure tous les comptes à accepter au montant de 70,110.81\$.

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** l'on adopte les comptes mentionnés sur la liste 12-14 tels que présentés. Le total des comptes pour **décembre 2014 s'élève à : 70,110.81\$.**

**QUE** la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, soit autorisée à effectuer le paiement des comptes inscrits sur la liste numéro 12-14.

	<b>LISTE DES COMPTES PAYÉS EN NOVEMBRE</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>
1-	9 300,98 \$	C1400591
2-	45,00 \$	C1400592
3-	6 010,97 \$	C1400593
	<b>15 356,95 \$</b>	<b>Sous-total</b>
	<b>LISTES DES COMPTES À ACCEPTER DÉCEMBRE :</b>	<b>NO. CHÈQUE</b>
4-	211,76 \$	C1400594
5-	1 563,67 \$	C1400595
6-	40,00 \$	C1400596
7-	145,00 \$	C1400597
8-	570,23 \$	C1400598
9-	172,57 \$	C1400599
10-	93,97 \$	C1400600
11-	1 453,01 \$	C1400601
12-	5 573,99 \$	C1400602
13-	138,92 \$	C1400603
14-	92,95 \$	C1400604
15-	513,94 \$	C1400605
16-	1 144,00 \$	C1400606
17-	309,84 \$	C1400607
18-	484,09 \$	C1400608
19-	81,69 \$	C1400609
20-	310,43 \$	C1400610
21-	143,72 \$	C1400611

22-	41,39 \$	C1400612
23-	329,04 \$	C1400613
24-	832,79 \$	C1400614
25-	217,64 \$	C1400615
26-	909,45 \$	C1400616
27-	304,85 \$	C1400617
28-	850,82 \$	C1400618
29-	149,62 \$	C1400619
30-	1 177,51 \$	C1400620
31-	1 342,85 \$	C1400621
32-	2 104,02 \$	C1400622
33-	124,17 \$	C1400623
34-	276,40 \$	C1400624
35-	109,62 \$	C1400625
36-	178,47 \$	C1400626
	<b>172,57 \$-</b>	
	<b>1 453,01 \$-</b>	
	<b>20 366,84 \$</b>	<b>Sous-total</b>

		NO. CHÈQUE
	<b>COMPTES PAYÉS PAR ACCÈS-D, NOVEMBRE</b>	
37-	24,38 \$	L1400017
38-	644,61 \$	L1400018
39-	1 646,30 \$	L1400019
40-	1 286,72 \$	L1400020
41-	455,40 \$	L1400021
42-	4044,55\$	L1400022
	<b>8 101,96 \$</b>	<b>Sous-total</b>
	<b>28 468,80 \$</b>	<b>GRAND TOTAL</b>

<b>GRAND TOTAL DES SALAIRES NOVEMBRE 2014</b>	<b>17 283,24 \$</b>
---	---------------------

	LISTE DE COMPTES A AJOUTER DÉCEMBRE :	No. Chèque
43-	25,80 \$	C1400627
44-	14,62 \$	C1400628
45-	301,69 \$	C1400629
46-	45,99 \$	C1400630
47-	32,25 \$	C1400631
48-	30,10 \$	C1400632
49-	35,85 \$	C1400633
50-	6 026,27 \$	L1400023
51-	2 489,25 \$	L1400024
	<b>9 001,82 \$</b>	<b>Sous-total :</b>
	<b>70,110,81\$</b>	<b>TOTAL</b>

Je soussignée, Nicole Mathieu, Sec.-Trés. & Directrice Générale, certifie que la municipalité de Saint-Camille possède les fonds nécessaires au paiement des comptes du mois de DÉCEMBRE 2014.

\_\_\_\_\_  
Nicole Mathieu, Directrice Générale

Résolution no. 233-12-14

## **8.0 RÉSOLUTION, VENTES POUR TAXES 2015**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JOCELYN POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** le conseil municipal autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à procéder pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis dans le cas de la vente de propriétés dont les taxes n'ont pas été payées depuis trois (3) ans.

**QUE** l'on autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale, Mme Nicole Mathieu à enchérir pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis lors de la vente qui se tiendra le 14 mai 2015, à 10h, à la MRC des Etchemins.

Liste des propriétés à vendre :

Référence liste numérotée :

- Numéro : 01
- Numéro : 17
- Numéros : 54-55
- Numéro : 65

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 234-12-14**

## **9.0 RÉSOLUTION, ADOPTION DES CHANGEMENTS AU BUDGET 2014 DE L'OMH SAINT-CAMILLE, ET ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015**

**Adoption des changements au budget 2014 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** l'on adopte le budget révisé 2014 de l'OMH Saint-Camille.

Le montant du déficit 2014 : 102,804\$

Les contributions :

- SHQ : 92,523\$
- Municipalité : 10,281\$

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 235-12-14**

**Adoption des prévisions budgétaires 2015 :**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME STÉPHANIE DEBLOIS, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** l'on adopte les prévisions budgétaires 2015 de l'OMH Saint-Camille tels que présentés;

**QUE** le conseil municipal de Saint-Camille s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisé (RAM-C) et, plus particulièrement, son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même plan québécois des infrastructures.

Le montant du déficit pour 2015 : 19,299\$

Les contributions :

- SHQ : 17,369\$
- Municipalité : 1,930\$

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 236-12-14**

**10.0 RÉSOLUTION, PROJET DE CLASSE D'EXTENSION, (SERVICE DE GARDE EN DEHORS DES HEURES DE CLASSE)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille a reçu une demande de Mme Claudine Gagné, éducatrice spécialisée, de Saint-Camille, pour un projet de classe d'extension à l'école (soutien aux parents en dehors des heures de classe);

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille a effectué un sondage auprès des parents pour connaître leur intérêt;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons obtenu quinze réponses favorables pour la mise en place de ce nouveau service;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD POULIOT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille accepte de s'impliquer financièrement dans le projet de création d'une classe d'extension à l'école (soutien aux parents en dehors des heures de classe).

**QUE** le soutien financier sera de l'ordre de 25% du coût du projet, jusqu'à concurrence de sept mille dollars maximum pour 2015.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 237-12-14**

**11.0 RÉSOLUTION, RÉCEPTION DES VOLUMES, RÉSEAU BIBLIO DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) :**

- **QUE** le conseil municipal accepte de recevoir la collection des volumes du CRSBP de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches le 8 décembre 2014;
- **QUE** l'application de l'Article 5 de la convention signée par les parties entre en application au moment de la réception des biens culturels.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 238-12-14**

**12.0 RÉSOLUTION, OCTROI DU CONTRAT D'ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DU MOBILIER POUR LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE**

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons demandé des soumissions pour l'achat d'équipements et du mobilier pour la bibliothèque;

**CONSIDÉRANT QUE** les soumissions ont été déposées dans le délai prescrit;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons procédé à l'ouverture des soumissions en présence de la conseillère Mme Stéphanie Deblois, d'un soumissionnaire M. Jean-Renault Delisle de Raysouce, le 21 novembre à 16h30, au bureau municipal, situé au 217, rue Principale à Saint-Camille :

Les résultats sont les suivants :

<b><i>Nom du soumissionnaire</i></b>	<b><i>Montant sans tax</i></b>
Raysource Inc.	18,569.25\$
MBH, mobilier de bureau	17,259.35\$

**CONSIDÉRANT QU'**après vérification des documents, les soumissions sont conformes aux spécifications demandées.

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** le conseil municipal accepte la soumission de : « MBH, MOBILIER DE BUREAU » parce qu'il est le plus bas soumissionnaire, et que sa soumission est conforme;

Montant de la soumission :            **17,259.35\$ (excluant taxes)**

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale, Mme Nicole Mathieu, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Camille le contrat d'achat des équipements et du mobilier.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 239-12-14**

### **13.0 RÉSOLUTION, ADOPTION DE LA CÉDULE DES RÉUNIONS RÉGULIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

**IL EST PROPOSÉ PAR MME THÉRÈSE BLANCHET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille adopte la cédule des réunions régulières du conseil municipal pour l'année 2015, telle que présentée :

- Mardi le 6 janvier 2015 (adoption du budget 2015)
  
- Lundi le 12 janvier 2015
- Lundi le 2 février 2015
- Lundi le 2 mars 2015
- **Mardi** le 7 avril 2015
- Lundi le 4 mai 2015
- Lundi le 1er juin 2015
- Lundi le 6 juillet 2015
- Lundi le 3 août 2015
- **Mardi** le 8 septembre 2015
- Lundi le 5 octobre 2015
- Lundi le 2 novembre 2015
- Lundi le 7 décembre 2015

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 240-12-14**

### **14.0 RÉSOLUTION, DEMANDE DE SUBVENTION EMPLOI-ÉTÉ CANADA**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Camille souhaite embaucher deux moniteurs(trices) de terrain de jeux pour la saison estivale 2015;

**PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR : M. JOCELYN POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme : « Emplois d'été Canada 2015».

**QUE** l'on autorise la directrice générale, Madame Nicole Mathieu, à présenter une demande, pour et au nom de la municipalité de Saint-Camille.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 241-12-14**

### **15.0 RÉSOLUTION, OCTROI DU CONTRAT À L'ARCHITECTE-PAYSAGISTE POUR LA CONFECTION DES PLANS ET DEVIS DU PARC URBAIN À L'ARRIÈRE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**CONSIDÉRANT QUE** La Municipalité de Saint-Camille veut procéder de gré à gré conformément au code municipal pour l'octroi du contrat d'architecture en paysagement, confection des plans et devis, aménagement paysager du parc urbain à l'arrière de la bibliothèque municipale.

**PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME THÉRÈSE BLANCHET APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** Le conseil municipal octroie le contrat pour la confection de plans et devis à l'architecte-paysagiste Mme Hélène Lessard d'Expression Plan Design, de Sainte-Marie-de-Beauce.

**Le montant forfaitaire est le suivant :**

Phase 1 : 1250.00\$ (taxes en sus);  
Phase 2 : 1750.00\$(taxes en sus);  
Phase 3 : Surveillance, (à accepter au printemps par résolution du conseil).

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 242-12-14**

**16.0 RÉSOLUTION, CONFECTION D'UNE PANCARTE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Camille-de-Lellis veut procéder de gré à gré conformément au code municipal pour l'octroi du contrat pour la confection d'une pancarte à la bibliothèque municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** nous avons reçu une offre de la compagnie l'Enseignerie de Bellechasse, pour un panneau de 3' X 4' en corafoam.

**PAR CE MOTIF, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD POULIOT APPUYÉ, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** Le conseil municipal octroie le contrat pour la confection d'une pancarte de 3 X 4' en corafoam à la compagnie l'Enseignerie de Bellechasse, au coût de : 6780 \$ taxes en sus.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 243-12-14**

**17.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 430-2015, TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE 2015**

**Province de Québec  
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis**

**Avis de motion est par les présentes donné par Monsieur Jacques Audet de la susdite municipalité :**

**QU'IL** sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le règlement numéro : 430-2015 relatif au taux de la taxe foncière générale pour 2015.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 244-12-14**

**18.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 431-2015,  
TARIFS D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT POUR 2015**

**Province de Québec  
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis**

**Avis de motion est par les présentes donné par Monsieur  
Marcel Bégin de la susdite municipalité :**

**QU'IL** sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le  
règlement numéro : 431-2015 relatif aux tarifs fixes d'aqueduc  
et d'égout pour 2015.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 245-12-14**

**19.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 432-2015  
TARIFS D'ÉPURATION DES EAUX USÉES ET DE  
FOSSSES SEPTIQUES**

**Province de Québec  
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis**

**Avis de motion est par les présentes donné par Monsieur  
Jocelyn Pouliot de la susdite municipalité :**

**QU'IL** sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le  
règlement numéro : 432-2015 relatif aux tarifs fixes d'épuration  
des eaux usées et de fosses septiques pour 2015.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 246-12-14**

**20.0 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT NUMÉRO 433-2015,  
TARIFS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUEL-  
LES POUR 2015**

**Province de Québec  
Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis**

**Avis de motion est par les présentes donné par Madame  
Stéphanie Deblois de la susdite municipalité :**

**QU'IL** sera adopté à une séance subséquente de ce conseil, le  
règlement numéro : 433-2015 relatif aux tarifs fixes de la  
collecte des déchets solides pour 2015.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 247-12-14**

**21.0 RÉSOLUTION, ADOPTION DES TARIFS POUR LES  
ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis est  
régie par les dispositions du Code Municipal du Québec;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal souhaite modifier ses tarifs d'utilisation des équipements municipaux que nous devons charger aux citoyens lors de travaux conjoints;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) :**

**QUE** la nouvelle liste des tarifs d'utilisation pour les équipements municipaux soit adoptée, telle que présentée.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 248-12-14**

**22.0 RÉSOLUTION, RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À L'ADMQ ET À LA COMBEQ**

**Renoulement de l'adhésion L'ADMQ**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis renouvelle son adhésion à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec. Notre contribution pour 2015 s'élève à :

Adhésion : 407\$  
Assurance : 226\$  
Total : **633\$** (taxes en sus)

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 249-12-14**

**Renoulement de l'adhésion COMBEQ**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE DEBLOIS, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis renouvelle son adhésion à la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec. Notre contribution pour 2015 s'élève à : 325\$ (taxes en sus).

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 250-12-14**

**23.0 RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS, DES SECTEURS ET DU MAIRE**

**Réunion sur la Route des Créateurs**

Mme Thérèse Blanchet indique qu'elle a assisté à une rencontre sur la route des Créateurs, elle demande aux élus de réfléchir à l'édition 2015 de la route concernant le déroulement, et les commandites. Cet item sera discuté à une prochaine séance de travail.

### Les loisirs :

Mme Stéphanie Deblois, responsable des loisirs mentionne qu'il y aura une rencontre le vendredi 5 décembre, au CSSS des Etchemins avec M. Mathieu Gaudette relativement au projet inter-municipal pour l'embauche d'une ressource en loisirs.

### Signalisation :

M. Jocelyn Pouliot mentionne que les panneaux de signalisation 9-1-1 ont été installés dans le rang 2, route 204 Ouest, la route 281, et que la balance des panneaux seront installés en 2015.

### Incendie :

M. Adélarde Couture mentionne que le rapport du comité de la sécurité civile pour notre projet de regroupement n'a pas encore été déposé.

### Le maire :

Le maire, M. Adélarde Couture indique qu'il a assisté à quelques rencontres : Le conseil des maires, réunion de la MRC sur le budget, rencontre avec Steven Blaney concernant la fibre optique et le projet nouveaux horizons, réunion sur le pacte rural, réunion du DISC, réunion avec la Fondation Rues Principales, comité administratif de la MRC, déjeuner de la solidarité, rencontre avec le comité de transition du CLD, une réunion de travail et une réunion du conseil municipal. Il fait un bref résumé de ces rencontres.

## **24.0 CORRESPONDANCE**

### Lettre d'opération nez rouge

Lecture est faite d'une lettre de M. Jean Cerisier, président d'opération Nez Rouge Etchemins concernant une aide financière.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis commandite Opération Nez Rouge pour l'année 2014. Le montant de notre participation financière de : cinquante dollars (50\$).

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 251-12-14**

### Lettre de Nouvel Essor

Lecture est faite d'une lettre de Mme Pauline Lemieux, directrice de Nouvel Essor concernant une aide financière pour la popote Roulante.

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR MARCEL BÉGIN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS (ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille-de-Lellis commandite Nouvel Essor pour la Popote Roulante. Le montant de notre participation financière de : Trois-cent-cinquante dollars (350\$).

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 252-12-14**

Lettre de Mme Sylvianne Lamontagne, La Fondation Canadienne du rein

Lecture est faite d'une lettre de remerciements de Mme Sylvianne Lamontagne relativement à notre don pour la Marche de la Fondation Canadienne du rein, édition 2014. Le montant qui a été amassé est de 5,289\$.

Lettre demande de commandite 10<sup>e</sup> édition des Internationaux de traineau à chien

Lecture est faite d'une lettre nous invitant à participer financièrement aux Internationaux de traineau à chien.

Les membres du conseil d'un commun accord ne donneront pas suite à cette demande.

**25.- VARIA :**

**A) SOUMISSION ACHAT D'UN SURPRESSEUR NX-3**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Camille est une municipalité régie par le Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité peut procéder de gré à gré pour les contrats de moins de 25,000\$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille veut procéder de gré à gré pour l'achat et l'installation en 2015 d'un surpresseur NX-3 pour remplacer celui défectueux à la station de pompage des eaux usées;

**CONSIDÉRANT QUE** le délai de livraison est de 4 à 6 semaines, la facturation et l'installation se fera en 2015;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille procède de gré à gré pour l'achat et l'installation d'un surpresseur NX-3, tel que décrit à la cotation déposée par M. Dale Sanfaçon de l'entreprise Gaétan Bolduc & Associés Inc.

**QUE** la livraison et la facturation se feront en 2015, pour être payé à même le budget 2015.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 252-12-14**

**B) ACHAT DE POMPES 2015**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Camille est une municipalité régie par le Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité peut procéder de gré à gré pour les contrats de moins de 25,000\$;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-Camille veut procéder de gré à gré pour l'achat et l'installation en 2015 de deux pompes 3085, 150-0416, modèle Flygt NP-3085, pompes submersibles 600 pour remplacer celles défectueuses à la station de pompage des eaux usées;

**CONSIDÉRANT QUE** le délai de livraison est de 10 à 12 semaines, la facturation et l'installation se fera en 2015;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES AUDET, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES) QUE** la Municipalité de Saint-Camille procède de gré à gré pour l'achat et l'installation en 2015 de deux pompes 3085, 150-0416, modèle Flygt NP-3085, pompes submersibles 600, telles que décrites à la cotation déposée par M. Éric Alain de l'entreprise Xylem Inc.

**QUE** la livraison et la facturation se feront en 2015, pour être payé à même le budget 2015.

**ADOPTÉE,**

**Résolution no. 253-12-14**

C)  
D)

#### **26.0 QUESTION(S) DE L'ASSISTANCE**

Les questions de l'assistance.

#### **27.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Thérèse Blanchet propose la levée de l'assemblée à 21h15.

---

Maire, Adélarde Couture

---

Directrice générale, Nicole Mathieu